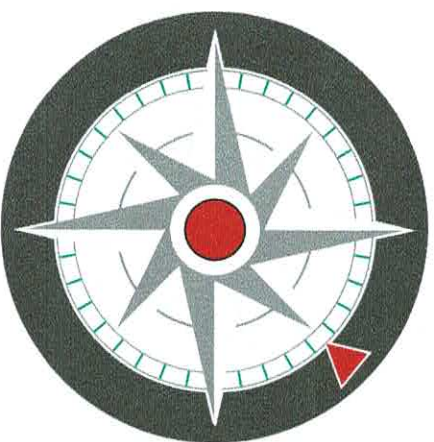


Le 01 avril 2017



HONORAIRES

Barème des honoraires Transactions
Fourchette de prix Honoraires (TTC)

de 1€ à 50 000€	3 500 €
de 50 001 € à 150 000 €	6 500 €
de 150 001 € à 200 000 €	7 500 €
de 200 001 € à 250 000 €	8 500 €
de 250 001 € au delà 5%	

Barème au 01/04/ 2017 des honoraires sur les transactions immobilières
Le taux de T.V.A en vigueur est de 20%
Les prix affichés s'entendent honoraires inclus.

LOCATION

Pour les locations assujetties à la loi du 6 Juillet 1989 :

Pour les villes en zone tendue:

Pour les locataires

Montage du dossier, rédaction du bail, visites 10 € le m2.

Etats des lieux 3€ le m2.

Pour les propriétaires

Montage du dossier, rédaction, visite 10 € le m2.

Etat des lieux 3€ le m2.

Frais de négociation et d'entremise 50€

Pour les autres locations hors zone tendue:

Pour les locataires

Montage du dossier, rédaction du bail, visite 8 € le m2.

Etats des lieux 3€ le m.

Pour les propriétaires

Montage du dossier, rédaction, visite 8 € le m2.

Etat des lieux 3€ le m.

Frais de négociation et d'entremise 50€ pour le

Garage et Parking

Pour les locataires

Montage du dossier, rédaction du bail, visite et état des lieux

: forfait de 100 €

Pour les propriétaires

Montage du dossier, rédaction du bail, visite et état des lieux: forfait de 100 €

Locaux à usage professionnel ou commerciaux

Pour les locations à usage professionnel ou commercial les honoraires sont calculés sur la base du loyer annuel hors taxes:

20% hors taxes à la charge du bailleur

20% hors taxes à la charge du preneur

Honoraires de rédaction de bail commercial (sans négociation): 1 mois de loyer hors taxes avec un minimum de 500 € HT.